

Examinons cette question du point de vue du tourisme, car bientôt (le fait résulte inévitablement de l'accroissement de notre population) le tourisme, le simple plaisir de traverser nos paysages et nos forêts, sera plus important que des projets de mise en valeur d'énergie électrique. L'homme qui conduit sa voiture le long d'une route peut encore contempler les beaux arbres et il se croit au milieu d'un magnifique pays vierge. Il ne sait pas qu'à quelques verges derrière ces mêmes arbres il trouvera une région où on a éclairci la forêt dans l'intérêt de l'exploitation forestière et de l'industrie de la pâte à papier, et qu'on a tout fait afin que les arbres fournissent le plus de bois possible.

Je ne vous parle pas en spécialiste qui propose une solution au problème. Je vous dis seulement (et je crois être appuyé des hommes qui s'y connaissent mieux que moi) que cette rivière fournira de plus grandes ressources à la pêche, à l'industrie hydro-électrique, au tourisme et aux entreprises de pâte à papier si on se réunit pour trouver les moyens d'en assurer la plus sage exploitation. Un tel procédé s'appelle l'utilisation multiple des ressources.

Je crois que les spécialistes en ces matières nous ont fourni, grâce à leurs écrits, beaucoup de renseignements sur les procédés qu'il faut suivre; mais il y a une chose qu'on n'a pas encore réussi à faire: on n'a pu persuader les gouvernements d'entreprendre l'étude d'un bassin fluvial ou d'une région quelconque en nommant quelque groupe qui, se chargeant de la surveillance de la région, doit en même temps mettre à exécution un programme destiné à mieux la faire valoir.

Bien entendu, il y a quelques exceptions à cette règle générale. La Commission de conservation des Rocheuses orientales est un bon exemple de l'union de deux gouvernements: ils ont consacré des sommes considérables au projet. C'est la province dont la région fait partie qui doit en administrer les ressources naturelles. Nous avons le droit de nommer un membre au Conseil, et le gouvernement de la province en nomme deux. Nous fournissons l'argent et le gouvernement provincial donne le personnel nécessaire à la direction de l'entreprise. Le gouvernement, du reste, y gagne de l'argent: des exploitations forestières et minières existent dans la région de même que des industries de pâte de bois; des cultivateurs et des propriétaires de ranch y font paître leurs bestiaux; on y chasse (moyen d'empêcher les bêtes et les oiseaux sauvages de devenir trop nombreux) et les facilités touristiques attirent un nombre croissant de visiteurs. Les travaux de la Commission sont vraiment d'un intérêt national, car de ce bassin hydrographique dépend l'avenir de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba et d'une partie des Territoires du Nord-Ouest. Il faut donc en conserver les ressources pour assurer la prospérité des années à venir. Les industries de la pâte à papier prendront sans doute un plus grand essor; mais j'espère que, en exploitant les forêts par rubans de territoire et par d'autres méthodes encore, on saura empêcher que l'écoulement normal des eaux ne soit diminué. Déjà on ne permet l'accès de la région qu'à un nombre limité de chasseurs, et le nombre des permis octroyés est établi d'après l'abondance du gibier.

C'est un bon exemple de deux gouvernements qui travaillent ensemble: la province d'Alberta entreprend l'utilisation multiple des ressources d'une région d'une très grande valeur pour le Canada entier.

On remarque un autre exemple en Ontario où il y a, je crois, 21 régions de conservation forestière fondées principalement sur des bassins fluviaux. Il est vrai qu'elles n'existent que depuis quelques années; mais lorsqu'on fait des propositions de conservation des eaux et forêts au gouvernement fédéral, on doit être à même d'en démontrer les avantages par rapport aux frais: c'est-à-dire que les avantages doivent dépasser les frais nécessaires à la mise en valeur. J'ajoute que les avantages par rapport aux frais comprennent la valeur des terrains affectés à l'exploitation agricole,